



Première organisation syndicale du Pas-de-Calais

Section FO Finances du Pas-de-Calais

CHS-CT

CHS-CT du 17 juin 2019 Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Le 7 juin dernier, vous avez ENFIN dévoilé la carte du Projet de Nouveau Réseau de Proximité pour le département du Pas-de-Calais. Un véritable choc pour l'ensemble des agents qui voient le réseau des finances publiques de la DGFIP totalement détruit à l'horizon 2022.

Loin de rassurer les agents du Pas-de-Calais, cette nouvelle cartographie ne fait que renforcer leurs craintes et leurs inquiétudes. Que vont devenir ces agents dont les services vont disparaître ?

Par ce projet, vous allez totalement bouleverser leurs vies personnelles et professionnelles. Pour autant, le temps de la « concertation » avec les représentants des personnels, les agents et les élus n'est, à ce jour, toujours pas réellement commencé...

Les agents attendent des réponses précises sur les prochaines restructurations et souhaitent surtout savoir si le service dans lequel ils évoluent va être épargné, à court terme, par la Grande Faucheuse. Ils ont également perdu toute confiance en cette Direction Générale qui se joue d'eux au gré des volontés gouvernementales et ministérielles, sans réelle prise en compte du facteur humain.

Car oui, Monsieur le Président, derrière les chaises et les emplois budgétaires, il y a des femmes et des hommes, des familles, des situations financières parfois complexes... Tout ne se résume pas à faire de simples économies budgétaires sur le dos, encore et toujours, de fonctionnaires qui subissent depuis bien trop longtemps le bon vouloir du pouvoir politique. Et localement, pensez-vous à ces agents en tant que personnes lorsque vous portez un tel projet ?

Dans un contexte où « la prévention des risques psychosociaux doit demeurer une priorité » (Note d'Orientation Ministérielle 2019), croyez-vous réellement que la santé physique et mentale de vos agents peut à tout le moins s'améliorer lorsque la communication partielle qui a été réalisée reste approximative, tant sur les modalités organisationnelles (permanence des MSAP, conseillers auprès des collectivités...) que sur son calendrier d'application ?

Allez-vous enfin apporter une réponse concrète à tous ceux qui vous ont personnellement interpellé sur le registre CHS-CT quant à leur mal-être et la perte de sens de leur travail ? Ou devront-ils lancer une autre bouteille à la mer sur la nouvelle BALF que vous avez mise en place, nouveaureseau62@dgifp.finances.gouv.fr ? Un espace dédié a également été créé et force est de constater qu'il demeure vide au niveau du calendrier des réunions et de la page note et documentation ! Un comble pour la mise en œuvre d'un « projet d'une ampleur inédite » (tiré d'Ulysse 62).

Monsieur le Président, les représentants **FO Finances 62** en CHS-CT exigent que vous communiquiez dès à présent le calendrier de mise en œuvre de ce Projet de Nouveau Réseau de Proximité ainsi que les structures qui seront impactées dès 2020, afin que les agents puissent enfin connaître leur avenir à court terme, même s'il ne sera probablement pas rassurant... et surtout sans aucune garantie !

Nous assistons au niveau national à une parodie de dialogue social depuis maintenant plusieurs mois, entre les visites annulées du Ministre Darmanin et les volte-face de la Direction Générale qui lâche un à un tous les directeurs locaux en leur laissant annoncer les projets du nouveau réseau, autrement dit faire le sale boulot à leur place.

Et voilà que ce projet qui devait se discuter dans « un temps long », pour reprendre vos propres termes, doit être présenté à validation définitive au Ministre fin octobre, ce qui ne laisse que 4 mois d'échanges et de débats. Quatre mois (juillet et août inclus !) pour un projet d'une ampleur inédite, encore plus que la fusion DGI et DGCP il y a 10 ans - c'est dire l'importance de la réforme !

Nous ne sommes pas dupes, Monsieur le Président. Cela prouve bien que les marges de discussion que vous nous laissez sont quasi inexistantes, voire nulles.

Les représentants **FO Finances 62** en CHS-CT vous demandent donc de communiquer la totalité de ce projet destructeur qui acte la pulvérisation du réseau départemental des finances publiques et pose les premiers bâtons de TNT pour dynamiter le statut de fonctionnaire d'État.

Les représentants **FO Finances 62** réclament le retrait pur et simple du projet porté par le gouvernement qui ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant les structures et les missions. Et en abandonnant à leur triste sort les agents qui ont fait de cette maison DGFIP ce qu'elle est aujourd'hui.

Revenons un peu sur l'ordre du jour de notre instance. Vous inscrivez les « propositions d'utilisation de crédits 2019 » en 2^e point de l'ordre du jour. Effectivement, des crédits budgétaires ont été laissés en attente pour la seule et unique raison que vous ne voulez pas nous donner plus de précisions quant à la mise en œuvre de ce projet. Mais s'il est impensable de perdre le bénéfice de ces crédits budgétaires, il ne serait pas vraiment pertinent d'engager de l'argent pour un service qui fermera peut-être dans quelques mois...

C'est pourquoi les représentants **FO Finances 62** en CHS-CT demandent que soit réalisée une étude préalable sur les conséquences des restructurations prévues au projet pour chaque agent, tant sur le domaine fonctionnel que géographique. Car comment construire une « concertation » sans de tels éléments ?

Vous nous répondrez probablement que des fiches d'impact seront élaborées et présentées en CHS-CT, comme l'exige la réglementation. Mais pensez-vous sincèrement que l'analyse de ces fiches d'impact sera possible pour les fermetures qui seront décidées au 1^{er} janvier 2020 ? Quel délai pour prendre en compte les remarques éventuelles du CHSCT si nous avons ces fiches seulement quelques semaines avant la fermeture effective d'un service ? Tant de questions pour lesquelles nous exigeons des réponses.

Les représentants **FO Finances 62** en CHS-CT tiennent enfin à rappeler que dans le contexte actuel, où les RPS sont en augmentation constante, il est plus qu'urgent de pourvoir le secteur d'Arras d'un nouveau médecin de prévention. Nous souhaitons savoir où en sont les discussions avec le Secrétariat Général et à quelle échéance – précise ! - nous pouvons espérer l'affectation d'un nouveau médecin pour les agents.

Les représentants **FO Finances 62** en CHS-CT s'opposent également fermement au principe de fusion des instances prévu par la note d'orientation 2019. La perte d'un budget indépendant ne fera qu'aboutir à un affaiblissement des réalisations dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de vie au travail, ce qui sera catastrophique et irréversible dans un contexte où les agents, plus en souffrance que jamais, font part de besoins fondamentaux.

Monsieur le Président, nous vous le redemandons encore une fois : quel est le calendrier précis de mise en place de toutes les restructurations à horizon 2022 qui auront un impact « d'une ampleur inédite » sur l'avenir professionnel et personnel des agents des finances publiques du Pas-de-Calais ?

Vos représentants **FO-Finances 62 en CHSCT :**

Titulaires : Laurence DIDAUX & Sandrine BONET

Suppléants : Valérie CADET & Gautier LEDOUX